



Profil synthèse des faits et des statistiques touchant **L'ALCOOL ET LES DROGUES AU VOLANT**

Quoi

Accidents avec dommages corporels

L'alcool au volant est l'une des principales causes d'accident au Québec et entraîne aussi des coûts importants.

Environ un conducteur décédé testé sur trois dépassait la limite permise d'alcoolémie ou avait obtenu un résultat positif concernant la présence de certaines drogues.

La proportion de conducteurs décédés testés avec une alcoolémie supérieure à la limite permise est en baisse depuis les 25 dernières années.

Les accidents avec dommages corporels dus à la conduite avec les facultés affaiblies (ADCCFA)¹ sont surreprésentés pour les accidents impliquant une collision avec un objet fixe et les accidents sans collision.

Les ADCCFA alcool et les ADCCFA drogues impliquent majoritairement un seul véhicule.

1. Dans ce document, on désigne par l'expression ADCCFA (accidents avec dommages corporels dus à la conduite avec les facultés affaiblies) tout accident avec dommages corporels dont l'une des causes probables, indiquée comme telle sur le rapport d'accident complémentaire, se rapporte à la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool, les drogues ou les médicaments.

Infractions

Le nombre et la durée des sanctions liées à l'alcool sont en augmentation.

Risque accru

Le risque d'être arrêté et le risque d'avoir un accident sont perçus comme plus élevés quand il s'agit de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool que de conduite avec les facultés affaiblies par les drogues.

Le risque d'être impliqué dans un accident de la route est augmenté, de façon significative, lorsque le conducteur consomme :

- ▶ alcool;
- ▶ drogues;
- ▶ alcool et drogues simultanément; ou
- ▶ certains médicaments (benzodiazépines), et ce, même à dose thérapeutique.

Habitudes de conduite

Bien qu'il y ait un consensus social fort contre la conduite avec les facultés affaiblies, conduire après avoir consommé de l'alcool est encore une pratique courante et en hausse.

La consommation de drogues est un phénomène sérieux chez les conducteurs de véhicule de promenade au Québec.

La conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool est un problème qui concerne tous les conducteurs, pas uniquement les récidivistes.

Certains médicaments peuvent produire des effets secondaires qui sont incompatibles avec la conduite d'un véhicule.

Le taux d'utilisation de la ceinture de sécurité décroît lorsque l'alcoolémie du conducteur augmente.

Qui

Habitudes de consommation

La conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues touche différents groupes selon les différentes substances :

- ▶ **pour l'alcool:** les hommes et les jeunes;
- ▶ **pour les médicaments:** les femmes et les personnes âgées;
- ▶ **pour la cocaïne:** les hommes;
- ▶ **pour le cannabis:** les jeunes.





Profil synthèse des faits et des statistiques touchant **L'ALCOOL ET LES DROGUES AU VOLANT**

Le problème de la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool est fortement présent dans tous les groupes d'âge, à l'exception des 65 ans ou plus.

Infractions

Les conducteurs de 20 à 34 ans sont surreprésentés et sont ceux qui commettent le plus d'infractions liées à l'alcool.

Risque accru

Les jeunes qui conduisent avec les facultés affaiblies par l'alcool présentent un risque relatif d'accident mortel beaucoup plus élevé que les conducteurs plus âgés.

Accidents avec dommages corporels

Les hommes sont nettement surreprésentés dans les ADCCFA alcool et les ADCCFA drogues.

Les plus jeunes (20 à 34 ans) sont les plus représentés parmi les conducteurs décédés qui ont été testés avec une alcoolémie dépassant la limite permise.

Une proportion importante des conducteurs impliqués dans des ADCCFA alcool et des ADCCFA drogues ont un permis non valide, restreint ou sanctionné.

Quand

Accidents dans le temps

Les accidents mortels impliquant la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues sont plus fréquents et surreprésentés :

- ▶ pour la période de 21 h à 5 h 59; et
- ▶ vers la fin de la semaine (vendredi, samedi et dimanche).

Les ADCCFA drogues sont plus fréquents et sont surreprésentés pour les mois de juillet et août.

Où

Importance des ADCCFA

C'est en milieu rural que les ADCCFA alcool et les ADCCFA drogues sont les plus fréquents et surreprésentés.

Le Nord-du-Québec est :

- ▶ la région avec la proportion la plus élevée d'ADCCFA alcool et d'ADCCFA drogues;
- ▶ surreprésentée dans les ADCCFA alcool et les ADCCFA drogues.

Par contre, ce sont dans les régions de Montréal et de la Montérégie que les ADCCFA alcool et les ADCCFA drogues sont les plus nombreux.

Accidents mortels

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Laval sont les régions où la proportion de conducteurs décédés testés avec une alcoolémie dépassant la limite de 80 mg/100 ml est la plus élevée.

Les régions administratives de la Montérégie, de Lanaudière et de Chaudière-Appalaches dénombrent le plus de conducteurs décédés ayant été testés.

Infractions

La Montérégie est la région où il y a le plus d'infractions liées à l'alcool et le Nord-du-Québec est celle où le taux d'infractions par 100 000 titulaires de permis est le plus élevé.

